COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COLMAR, LE 10 OCTOBRE 2022

CP - La Municipalité lance une concertation sur la piétonnisation du centre-ville

À partir du 10 octobre et jusqu'à la mi-novembre, la Municipalité lance une concertation globale sur l'avancée de la piétonnisation au centre-ville de Colmar.

Lors de la première édition de la journée "Mobil'Été" en juin 2022, des dessinateurs s'étaient installés dans la rue des têtes et proposaient aux passants de réinventer cet espace. Depuis le début de l'année, une réflexion est menée sur la piétonnisation de la rue des têtes afin d'améliorer le cadre de vie et de favoriser la déambulation des passants dans cette rue commerçante.

De nombreuses idées ont ainsi émergé : une coulée verte, une prairie fleurie, des bancs... La Ville invite à présent les habitants à venir les découvrir lors d'une exposition temporaire de ces dessins dans le hall de la Mairie. **Ce sera aussi l'occasion de pousser la réflexion plus loin, et de mener une véritable concertation citoyenne sur l'avancée de la piétonnisation au centre-ville de Colmar.**

Comment participer ?

Dans le cadre de l'exposition, une urne sera installée à la Mairie pour recueillir l'avis des habitants. Entrée libre, aux horaires d'ouverture de la Mairie : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h.

Un formulaire en ligne est également disponible sur colmar.fr

En avant première, voici le schéma de piétonnisation le plus ambitieux, sur lequel les citoyens seront invités à se prononcer.

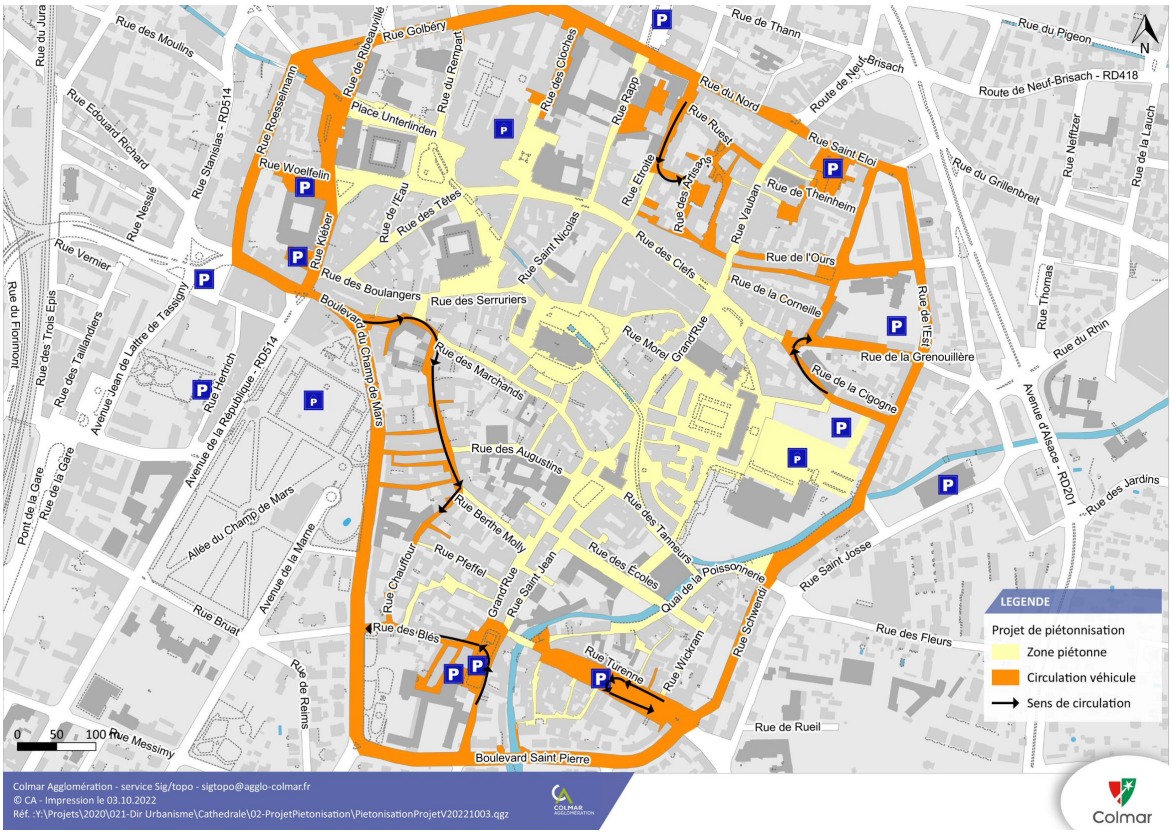

La piétonnisation ne consiste pas simplement à réserver la rue aux piétons et aux modes de déplacement doux en fermant la circulation aux véhicules motorisés. Il s'agit de transformer en profondeur l'espace public, pour le rendre plus vert, plus attractif et propice à la détente.

La piétonnisation du centre-ville de Colmar ne date pas d'hier. La rue des clefs, par exemple, est devenue piétonne à partir de 1978. Depuis, de nombreux autres projets de piétonnisation ont pu se concrétiser : place Unterlinden, place du marché-aux-fruits, parc de la Montagne verte, rue des marchands, une partie de la Grand'rue... La place de la Cathédrale elle aussi deviendra piétonne après les travaux de réaménagement qui débuteront en 2023.

Les avantages de la piétonnisation sont nombreux pour la santé, l'environnement et le cadre de vie :

- Une meilleure sécurité
- Un apaisement général
- La mise en valeur des commerces et des monuments
- Un environnement plus sain et une meilleure santé car moins de pollution
- La possibilité d'aménager l'espace pour améliorer le cadre de vie : végétalisation, mobilier urbain...
- Une meilleure intégration des modes de déplacement doux

CONTACT PRESSE
Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr